

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2021

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Convention de cohabitation intergénérationnelle avec les associations Ensemble 2 générations, Héberjeunes, Homiz et Pari Solidaire

Rapporteur : Roselyne Holuigue-Lerouge

Afin d'encourager l'insertion des étudiants sur le territoire, de répondre au problème du logement des jeunes et de favoriser les liens intergénérationnels, la Ville a entrepris en 2016 un partenariat avec les associations Ensemble 2 générations et Héberjeunes. La mise en place de ces conventions entre la Ville et les deux associations a ainsi fait l'objet d'une délibération du conseil municipal en date du 15 décembre 2016.

Pour rappel, Ensemble 2 générations, association loi 1901 à but non lucratif, a pour objectif d'aider les étudiants, stagiaires et jeunes salariés à trouver un hébergement en région parisienne et en Province. Créée en 2006, l'association compte 60 bénévoles et 7 salariés. Ces 10 dernières années, Ensemble 2 générations a contribué à la création d'environ 5 000 binômes jeunes/seniors.

Héberjeunes, association loi 1901 à but non lucratif, a pour objectif d'aider les étudiants, stagiaires et jeunes salariés à trouver un hébergement dans la région Sud de Paris

En parallèle du renouvellement de ces deux conventions, il est proposé d'élargir l'offre de logement intergénérationnel par la signature de deux nouvelles conventions avec deux acteurs du logement intergénérationnel actifs en région Île-de-France : Homiz et Le Pari Solidaire.

Créée en 2020, Homiz est une jeune start-up active en région parisienne, Lyon, Bordeaux, Nice et Lille. Elle comprend actuellement 4 employés. Homiz propose un service hybride (digital et humain) permettant aux seniors d'accueillir chez eux des jeunes de confiance. La cohabitation intergénérationnelle concerne les seniors de plus de 60 ans dans le cadre de la loi ELAN mais la start-up Homiz propose également une formule pour les personnes de plus de 50 ans.

Créée fin avril 2004, l'association francilienne Le Pari Solidaire est à l'initiative du logement intergénérationnel à Paris et en France et compte près de 4 000 cohabitations depuis sa création. L'association appartient au Groupe SOS, acteur majeur de l'entrepreneuriat social en France.

La ville de Sceaux mène par ailleurs des actions en faveur des aînés, dans un objectif de développement des relations intergénérationnelles et du lien social.

Compte tenu de la difficulté du public jeune à trouver un logement, et du besoin ressenti pour certains seniors d'être accompagnés au quotidien, il est proposé de développer une offre de relations intergénérationnelles en permettant à des jeunes d'être hébergés chez l'habitant. Les partenariats entre la Ville et les 4 associations mentionnées ci-dessus seront développés afin de favoriser la création de binômes au sein du parc social.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver les conventions de cohabitation intergénérationnelle avec les associations Ensemble 2 générations, Héberjeunes, Homiz et Pari Solidaire, actives sur le territoire de la Ville.